

Cfdt

SYNDICALISME HEBDO
CHIMIE ENERGIE

CAOUTCHOUC • CHIMIE • INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES • PAPIER-CARTON • PÉTROLE • PHARMACIE • PLASTURGIE • VERRE

SOMMAIRE

① CHIMIE :

CNB Chimie des 13 et 14 mars

② PAPIER-CARTON :

Production/Transformation :
Négociation sur le rapprochement des
CCN, et NAO

③ DÉVELOPPEMENT / SCERAO :

L'enquête Flash fait décoller la CFDT à
Episkin !

• SYNDICALISME HEBDO

DU 28 MARS 2019 /

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
FRÉDÉRIC SÈVE /

N° CPPAP 0422 S 05551 /

IMPRIMERIE WAGRAM EDITIONS

8 RUE SALVADOR ALLENDE / 95870 BEZONS

• L'HEBDO DE LA FCE

47-49, AVENUE SIMON BOLIVAR /

75950 PARIS CEDEX 19 /

TÉL. : 01 56 41 53 00 /

CRÉDITS PHOTOS : FCE-CFDT

Vous pouvez retrouver
et télécharger les articles
de l'hebdo sur Internet,
site FCE : www.fce.cfdt.fr
e-mail : fce@fce.cfdt.frPAGES SPÉCIALES À SYNDICALISME HEBDO
n° 3678 > 28 MARS 2019

EDITO

TRANSMETTONS
LE MEILLEUR

La mémoire de chaque individu, par défaut d'exactitude ou nécessité, recompose elle-même la réalité, par intérêt ou conviction. Chacun dispose d'une partie de réel, de fantasmé et d'imaginaire. Il ne s'agit pas là de mythomanie mais d'une nécessaire quête de sens pour le cerveau, quitte à transformer la vérité. C'est un puzzle qui se recompose en permanence pour notre confort et la survie de notre raison.

La mémoire collective est bien plus complexe, elle associe les souvenirs que l'on pense ou voudrait avoir vécus. Son exactitude est parfois incertaine et tend à faire des souvenirs une preuve de la bien-pensance du moment. Elle est parfois malheureusement sélective, voire orientée.

Elle est une compilation de souvenirs acquis au fil des générations, souvent reconstitués avec l'état d'esprit de celles-ci : nous avons tous appris, à l'école, que des hordes de citoyens avaient pris, sans culotte, la Bastille pour en délivrer les prisonniers

injustement mis aux fers. La vérité est toute autre mais la nation aime à se rappeler ses expériences glorieuses qui ont forgé la mémoire collective : 1789, les barricades de la Commune de Paris, les taxis de la Marne, Le Front Populaire, l'entrée de la 2^e DB dans Paris, les pavés de 1968... Ces symboles sont sacrés, ils forgent notre nation et l'esprit de la République Française.

Les intentions qui ont mené les hommes à l'action sont moins symboliques mais plus essentielles et ont permis de progresser vers plus de justice, d'égalité, de démocratie, de solidarité et de liberté. Les générations se transmettent les souvenirs et l'histoire avec l'ambition que leurs enfants vivront encore des jours meilleurs. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis que nos ancêtres n'ont jamais connus : défis climatiques, migratoires, démographiques. Nos aïeux ont-ils vécu plus sereinement les changements auxquels ils ont dû faire face ?

Probablement non, car changer l'ordre politique établi depuis des siècles, affronter les guerres, mettre fin à l'hégémonie de l'Occident ou encore permettre l'abolition des classes et l'émergence d'une pensée populaire non dénuée d'esprit et de responsabilité, sont des combats gagnés par l'ambition d'une conscience collective empreinte d'humanité.

Pour la FCE-CFDT, cette mémoire doit aujourd'hui nous animer sans jamais oublier d'admettre nos erreurs. Nous devons invoquer la mémoire d'une résistance farouche pour défendre nos valeurs, une recherche permanente de progrès qui profite au peuple. Le progrès, aujourd'hui, c'est l'émancipation des hommes et des femmes. Le progrès, c'est une action déterminée dans un projet qui doit animer toutes et tous : une transition vers un nouveau mode de vivre ensemble, respectueux de notre environnement et attaché à la condition de chaque être humain. •

EN BREF

**PHARMACIE
UN ÉNIÈME PSE CHEZ
SANOFI AVENTIS
FRANCE**

Le 7 mars dernier, la direction du groupe Sanofi annonçait un énième plan social (PSE), avec la suppression de 256 emplois, la création de 24 postes, et la mise en place de 40 mobilités géographiques sur le territoire français dans l'entité commerciale Sanofi Aventis France (SAF). L'objectif de la direction est de mettre en place la nouvelle organisation à partir du 1er novembre de cette année.

Elle justifie cette réorganisation par le contexte économique, avec l'arrivée des médicaments biosimilaires, la baisse des prix, la complexification des process d'évaluation, et la généralisation. A cela s'ajoutent les évolutions et les attentes des professionnels de santé et des patients.

La FCE-CFDT et ses équipes dénoncent encore une fois une réorganisation faite sans avoir tiré le bilan des précédentes.

Pour la FCE-CFDT, ces plans successifs déstructurent les organisations du travail, augmentent les risques psychosociaux, et créent ainsi un malaise profond et une perte de confiance chez les salarié(e)s.

De plus, la dénonciation de l'accord GPEC de SAF est incompréhensible. En effet, seule une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) active et ambitieuse saura répondre aux enjeux du groupe dans un contexte international.

La FCE-CFDT exige des mesures à la hauteur des enjeux humains pour les salarié(e)s qui souhaiteraient quitter le groupe, mais surtout pour celles et ceux qui resteront chez Sanofi, afin qu'ils et elles ne soient pas les victimes des choix hasardeux de quelques dirigeants. •

CHIMIE

CNB CHIMIE DES 13 ET 14 MARS

La Chimie française, dans sa grande diversité, tient une place centrale dans l'économie nationale. Lors de ce CNB, le cabinet Syndex a présenté le contexte économique de la Chimie, tout en mettant en perspective les grands enjeux au regard des transitions numériques et des changements climatiques. Il avait, déjà en 2008, produit une étude sur les aspects économiques de l'industrie chimique en raisonnant par filière et par territoire. Aujourd'hui, Syndex réactualise cette étude en l'enrichissant, notamment grâce aux travaux réalisés par les syndicats (ex : Rhône-Alpes).

Le développement était également à l'ordre du jour. Dimitri Guiller (correspondant EPI pour la branche Chimie) est venu présenter la

démarche proposée aux liaisons et aux syndicats, et plus particulièrement, la grille d'analyse construite par l'équipe EPI. D'ores et déjà deux liaisons du périmètre de la branche se sont engagées, avec pour objectif un plan de travail coconstruit avec leurs sections.

La question de la production, du stockage et de la circulation de produits phytopharmaceutiques a été abordée au regard des textes européens et des lois en cours de discussion actuellement (loi Pacte, loi EGALIM), notamment sur les impacts potentiels de ces dispositions sur l'emploi, la santé et l'environnement.

Entre lobbying des industriels, délais nécessaires pour une transition et utilisation de produits qui restent pour certains inoffensifs

et pour d'autres à proscrire le plus vite possible, chacun dans ce contexte faisant référence à différentes études qui peuvent s'opposer. Il a donc été proposé aux équipes concernées de se réunir à la fédération afin d'examiner réellement les enjeux en termes d'emploi, de santé et de respect de l'environnement.

Les aspects de la communication au niveau de la branche ont fait l'objet d'un temps d'échanges entre les participants. Comment communiquer de façon simple et efficace, quel public cible, quels thèmes en marge de l'actualité de la branche peuvent être traités ?

Autant de questions qui ont trouvé des pistes d'action. •

UFR

RÉUNION DU CONSEIL DE L'UFR

Le 13 et 14 mars dernier, le conseil de l'Union fédérale des Retraités (UFR) a réuni plus d'une vingtaine de membres titulaires et suppléants, sous le thème du prochain congrès de l'UCR, « Les retraités, acteurs dans la société ».

Après une présentation du « Qui Fait Quoi » fédéral de la FCE, les membres du conseil ont été informés du changement sur l'animation du bureau et du conseil de l'UFR. Si Alain Hazemann reste référent de la FCE pour l'UFR et chargé de mission sur le secteur Orga, il passera le relais à Serge Cossuti sur l'animation des différentes instances à la suite du congrès de l'UCR du 21 au 23 mai 2019. Après un débat sur l'actualité, beaucoup de membres du conseil ont salué la position de la Confédération pour sortir de la

crise sociale, en étant à l'initiative de la proposition d'un grand débat. Des militants retraités se sont pleinement investis dans ces débats pour porter les problématiques du reste à vivre, suite au gel des retraites en 2018 et à la hausse de la CSG. L'actualité de ce début d'année est aussi la signature des futures conventions tripartites, fédération / Confédération / UCR. Un rappel a été fait sur le financement des SSR. Depuis le congrès de Grenoble, en 2005, les conventions entre UTR et syndicats d'actifs sont issues des protocoles signés entre la Confédération, la fédération et l'UCR. Les actions des SSR Chimie Energie sont financées par les UTR.

Un point a été fait sur la CSMR, la couverture supplémentaire maladie à

destination des retraités statutaires des IEG. A partir de décembre 2019, la gestion ne sera plus assurée par Energie Mutuelle, mais par SOLIMUT. Le secteur APS travaille sur une solution alternative.

La matinée du 14 mars a été consacrée à la présentation de la résolution du congrès UCR, principalement basée sur la défense du pouvoir d'achat des retraités, sur la place des retraités dans la société et sur la défense de la santé.

Une fois de plus, l'UFR démontre sa réactivité et appelle les syndicats de salariés à ne pas hésiter à transférer leurs adhérents qui partent à la retraite. •

SYNDICALISME HEBDO

CHIMIE ENERGIE

PAPIER-CARTON

PRODUCTION/TRANSFORMATION : NÉGOCIATION SUR LE RAPPROCHEMENT DES CCN, ET NAO

La commission paritaire Production/Transformation s'est réunie le 14 mars, avec deux sujets à l'ordre du jour : le rapprochement des 4 CCN et les propositions des organisations syndicales pour la NAO.

1 RAPPROCHEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Il s'agit, rappelons-le, de fusionner les 4 CCN : Production et Transformation OETAM, Production et Transformation ingénieurs et cadres. La négociation a démarré en 2017.

Les deux CCN ingénieurs et cadres couvrent moins de 5000 salariés chacune. Elles doivent donc se rapprocher d'autres conventions collectives puisque, c'est le seuil fixé par la loi.

Le ministère a laissé à la

branche jusqu'à l'été prochain pour le faire. Il a donc fallu accélérer le tempo en rajoutant des dates supplémentaires de paritaires.

Après la phase d'actualisation des textes, la phase de négociation proprement dite s'achève. Les demandes des organisations syndicales ont été listées.

La FCE-CFDT a revendiqué des améliorations de la CCN sur différents points : rémunération du temps de pause, égalité pour l'avantage pécuniaire d'ancienneté, calcul de la prime d'ancienneté et de l'avantage pécuniaire de nuit sur les salaires minima, et plus sur une base forfaitaire, amélioration des indemnités de licenciement pour les OETAM, limitation du forfait jours aux seuls commerciaux et cadres, etc.

2 NAO

Chaque organisation syndicale a fait part de ses propositions pour la NAO.

Pour la FCE-CFDT :

- ▶ Revalorisation de 2% des salaires minima, rémunérations annuelles, indemnités d'astreinte et panier de nuit ;

- ▶ Deux journées enfants malades pour chaque conjoint, par enfant ;

- ▶ Réouverture d'une négociation complémentaire santé, sur la base de l'accord conclu dans la CCN Cartonnage ;

- ▶ Revalorisation forte de la base 100 pour les heures de nuit et la prime d'ancienneté.

L'UNIDIS soumettra ces propositions à son conseil d'administration et reviendra à la paritaire du 2 avril avec un mandat. La FCE se déterminera à ce moment-là.

EN BREF

ELECTIONS CSE : POUR LA CFDT IEG, LA MIXITÉ N'EST PAS EN OPTION !

Dans les IEG, les premiers accords de mise en place des CSE ont été signés, la négociation des protocoles d'accords pré-électoraux (PAP) va être enclenchée, et la campagne va commencer pour les militants !

Il va falloir préparer les listes en visant la présence de notre organisation syndicale dans tous les CSE, selon les critères de mixité proportionnelle : un nombre de candidats qui respecte la répartition femmes/hommes mentionnée dans le PAP pour chaque établissement et collège, ainsi que le positionnement alterné de chaque sexe dans l'ordre de la liste. Ces dispositions découlent de la loi Rebsamen qui impose, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes sur les listes électorales, traduisant en cela les valeurs défendues par la CFDT sur la mixité, « qui doit être renforcée à tous les niveaux et permettre aux militantes de la FCE d'accéder aux responsabilités, d'enrichir les débats, et d'ouvrir la voie pour les autres structures » (Orientation générale 2016-2020).

C'est ce que sont venus développer Maryline Morand, secrétaire fédérale en charge de la politique juridique à la FCE, et Thaïs Blanchard-Profit juriste de la FCE, auprès des liaisons des entreprises IEG, comme ici à EDF. Les débats ont été très riches de par leurs expériences des autres branches, et ont été approfondis par les questions de militants sur plusieurs autres aspects juridiques liés aux élections.

PÉTROLE

CNB PÉTROLE DES 19 ET 20 MARS 2019

Pas moins de 18 participants se sont réunis les 19 et 20 mars à l'occasion du CNB Pétrole.

Les militants y ont mené une approche riche en interactions sur les deux sujets phares du programme. Tout d'abord, la réforme sur les retraites, associée à l'enquête « Parlons retraite », lancée en fin d'année dernière, a suscité un vif intérêt et de nombreuses réactions et interrogations.

Les positions de la CFDT vont-elles avoir un réel impact sur les décisions finales retenues par le gouvernement ? Ne risque-t-on pas de se retrouver en difficulté si nous sommes seuls à défendre une réforme systémique ? Des questions légitimes pour lesquelles il va nous falloir encore attendre un peu pour

pouvoir y répondre !

L'autre sujet posé reposait sur la transition énergétique et son impact attendu sur la profession. Les dernières annonces promulguées par le gouvernement interrogent clairement sur le devenir de certaines activités liées à la branche. L'arrêt programmé des chaudières Fioul et l'abandon des véhicules thermiques au bénéfice de la voiture électrique en sont deux exemples concrets. Des défis auxquels la branche va être confrontée à court et moyen termes. Une réalité qu'anticipe la CFDT qui vient d'instruire une demande d'expertise au niveau de la CPNE, afin d'appréhender l'évolution des emplois et d'anticiper sur les formations nécessaires au changement de paradigme.

Les membres du CNB ont

vivement remercié les intervenants qui ont su faire place à un débat constructif et pertinent à l'issue des présentations. Un point développement a aussi permis de réaffirmer l'exigence d'une plus forte syndicalisation dans la branche. Les règlements intérieurs de branche et de liaison, fraîchement votés, ont été présentés aux militants. Enfin, le programme de la session de recherche de septembre sur l'Energie a été développé, la participation des militants du Pétrole sera attendue pour participer aux débats.

EN BREF

PHARMACIE
LA CFDT SANOFI
COMPIÈGNE S'ENGAGE
POUR L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE

Le vendredi 8 mars, dès 5 h 30 du matin, la section CFDT de Sanofi Compiègne, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, a distribué un tract à l'ensemble des salarié(e)s... ainsi qu'une fleur pour chaque femme. Cet événement est l'occasion de fêter l'ensemble des conquêtes féministes et des progrès réalisés pour les droits des femmes depuis plus d'un siècle, et de les défendre face aux politiques rétrogrades menées aujourd'hui dans certains pays.

Les salarié(e)s ont pu donner leur avis sur la réalité de l'égalité professionnelle sur le site. Cet échange a permis, par exemple, de demander aux femmes si elles avaient bénéficiées d'augmentation ou de promotion récemment.

L'opération a eu un vif succès auprès de l'ensemble des salariés, et a créé une véritable confiance intergénérationnelle au sein de la section, tout en confirmant la motivation de l'équipe pour la prochaine étape : préparer, et surtout gagner les élections au 2^e semestre 2019. •

DÉVELOPPEMENT / SYNDICAT RHÔNE ALPES OUEST

L'ENQUÊTE FLASH FAIT DÉCOLLER
LA CFDT À EPISKIN !

Le SCERAO a créé une section à Episkin l'an dernier suite aux élections de 2017. Jusqu'à présent, Jean-François Gallean, le tout nouveau délégué syndical, avait surtout des contacts avec Laurence Laquet, responsable juridique du syndicat. Cherchant à développer la CFDT dans son entreprise en vue des élections de mai 2019, il se met en contact avec Estelle Delaune, responsable développement du SCERAO. Quelques salariés avaient rejoint la CFDT pour un soutien juridique nécessaire, et Jean-François avait fait le constat qu'il était le seul militant. Aucun des autres adhérents ne voulait s'afficher CFDT. Il n'existait aucune communication entre

eux, et le DS s'épuisait à les voir un par un sans parvenir à créer une dynamique collective.

Estelle lui a présenté les enquêtes Flash. Il a immédiatement été emballé par la démarche, et plus particulièrement par le thème « Qualité de vie au travail ». En effet, certaines adhérentes partageaient une grande problématique à ce sujet.

Grâce à son enthousiasme, il a entraîné dans l'aventure deux adhérentes qui ont participé au 1^{er} module de formation/action « Enquête Flash ». L'une d'entre elles, très motivée, a fait toutes les enquêtes. Finalement, elle s'engagera sur la liste CFDT aux prochaines élections.

De plus, grâce à l'enquête,

Jean-François a pu concrétiser deux adhésions de collègues qui ont apprécié la démarche. L'un d'entre eux pourrait devenir le futur délégué syndical, convaincu par Laurence et Estelle de l'intérêt de ce mandat.

Ordinairement, la démarche enquête Flash n'est pas recommandée lorsque le délégué syndical est seul pour la mener. En effet, elle demande beaucoup de temps et d'énergie et a pour but de dynamiser un collectif déjà existant. A Episkin, sortant des sentiers battus, le SCERAO a fait confiance à Jean-François, militant isolé mais motivé. Ce dernier a su tirer partie de la démarche, et en a fait un levier pour faire émerger de nouveaux militants. •

INTERNATIONAL

LANCEMENT DU PROJET « UB »
AU SÉNÉGAL

C'est sous un vent chargé de poussière fine et de sable du Sahara que s'est tenu, à Dakar, le lancement de l'Union Building (UB) d'IndustriALL Global Union. Un nouveau projet qui fait suite à celui sur le travail précaire mené au Congo ces dernières années, et pour lequel la FCE-CFDT, avec la CSCBIE (Fédération Chimie Energie et Bâtiment), apporte sa contribution.

Une trentaine de participants des trois syndicats sénégalais, dont beaucoup de femmes et de jeunes, ont construit leur programme d'action pour 2019. IndustriALL Global Union était représenté par Paule France Ndessomin (coordinatrice Afrique subsaharienne), et la FCE-CFDT, par notre ami Jan

Franco, responsable du service international de la CSCBIE. Les débats ont souvent été très animés sur les stratégies syndicales à définir et à mettre en œuvre, mais ils ont trouvé un consensus sur les points clés et sur les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet :

- ▶ Augmenter le nombre d'adhérents qui cotisent dans les entreprises et les secteurs ;
- ▶ Augmenter la capacité de gestion administrative et financière des syndicats ;
- ▶ Améliorer la qualité de la démocratie interne des syndicats ;
- ▶ Augmenter le nombre de femmes et de jeunes dans les structures ;
- ▶ Améliorer l'autofinancement et l'autonomie des organisations syndicales ;
- ▶ Augmenter la capacité

de négocier des conventions et des accords au niveau des entreprises ;

▶ Renforcer la position des syndicats dans le dialogue social national.

Un groupe de coordination pour encadrer les actions et pour suivre l'avancement du projet a été mis en place. Les syndicats sénégalais ont pris des engagements fermes et ont conclu de bons accords pour contrôler les résultats de leurs actions, dont IndustriALL Afrique assurera le suivi sur le terrain. Un engagement concret de notre fédération syndicale mondiale, en coopération avec la CSCBIE et la FCE-CFDT qui apporte une aide précieuse au développement du syndicalisme en Afrique et à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs. •